

N° 650 / Mai-Juin 2020

Tribunes

Entretien avec Patrick Pouyanné,
président-directeur général de Total
« Total se transforme en un groupe multi-énergies »

Dépenser utile
Jacques Maire

Articles

Transition énergétique en milieu rural
Christine Heuraux

**Stockage des déchets radioactifs en profondeur :
que décider? quand décider?**

Jean-Guy Devezeaux de Lavergne, Phuong Hoai Linh Doan, Thierry Duquesnoy

**Le GNL : le meilleur choix
pour la transition énergétique du transport maritime**
Alain Giacosa

Rubriques

Ma thèse en une page
Gaye Del Lo

Il y a dix ans dans la revue
Jean-Marie Chevalier

Dépenser utile

Jacques Maire

@ 57387

En avril de cette année, le gouvernement a approuvé la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Mais compte tenu des répercussions économiques de la pandémie, on peut se demander si elle n'est pas obsolète avant de commencer. Des voix s'élèvent dans ce sens, ou plutôt dans des sens divergents : pour certains, cette crise doit être l'occasion de s'engager dans la voie d'une société plus sobre, plus verte; d'autres, sans mettre en cause les objectifs fondamentaux, veulent être plus économes dans les moyens.

La situation économique n'a pas de précédent car elle est causée par l'arrêt de toute activité réelle par une décision politique. L'ensemble du système fonctionnait, pas parfaitement sans doute, mais il tournait; il s'est arrêté brutalement, mais il est toujours là. La crise de 1929 et d'autres crises résultaient essentiellement de déséquilibres financiers plus ou moins bien corrigés par la suite. Les capacités de production existaient mais ne trouvaient pas à tourner. Après la dernière guerre, il fallait au contraire reconstituer tout l'appareil de production, les capacités ne suffisaient pas face aux besoins, d'où les programmes d'investissement en particulier pour les services de base (énergie), mais ce n'est pas le problème du jour. En 1968, le pays a été bloqué mais n'était pas immobile et sur le plan financier on avait l'outil de l'inflation. Les citoyens avaient envie d'avancer et la demande existait, les gens avaient envie de consommer, il n'y avait pas de secteur plus touché qu'un autre.

La crise actuelle cumule beaucoup de difficultés; tout le système physique est à l'arrêt et il va falloir que les secteurs arrivent à

démarrer de façon harmonieuse. Les citoyens n'ont pas le moral et certains secteurs ne vont pas démarrer tout de suite (tourisme, aéronautique...) en partie pour des raisons sanitaires, mais aussi parce que beaucoup ont perdu l'envie de voyager ou de consommer. L'urgence est certainement de redonner confiance et les aides doivent être tournées vers des effets rapides plutôt que vers des programmes à long terme aux effets lents, même justifiés.

Pour éviter l'effondrement, le gouvernement et l'Europe annoncent des torrents financiers, dont la source est difficile à comprendre pour un profane. Certains moyens relèvent de mécanismes financiers (prêts garantis) pour éviter les problèmes de trésorerie et ne rentrent pas directement dans les comptes de l'État. Par contre, la conjoncture et les aides annoncées propulsent le déficit budgétaire vers des sommets : au lieu d'environ 100 milliards prévus, les estimations actuelles se situent vers 200 milliards. L'endettement a dépassé 100 % du PNB pour aller vers 120. Il ne faut pas oublier la sécurité sociale mais ce n'est pas le budget de l'État proprement dit. Sauf à agir sur la TVA, les prélèvements fiscaux possibles ne sont pas à la hauteur du problème et peuvent être contraires au redémarrage de l'économie.

Avec l'euro, le gouvernement n'a plus à sa disposition la « planche à billets » qui noyait le problème dans l'inflation. Il va donc falloir examiner les dépenses et comme il y a une grande masse quasiment incompressible, même si c'est regrettable, il va falloir se pencher sur les programmes que l'État peut ralentir ou même supprimer en essayant de préserver les objectifs fondamentaux.

Le budget de la transition écologique est un des plus importants avec 31,2 milliards d'euros dont 60 % pour l'énergie et le climat. Il est presque à la hauteur de celui des armées (37,5 milliards d'euros), bien supérieur à celui de l'enseignement supérieur (16,3 milliards d'euros), encore plus de la justice (7,5 milliards d'euros). Tous ces secteurs sont pourtant aussi essentiels pour la société. La transition énergétique n'a donc aucune chance ni aucune raison d'échapper à l'examen critique visant à préserver les objectifs avec le minimum de dépenses. La consommation d'énergie était déjà prévue en baisse dans la PPE, la crise actuelle devrait plutôt accentuer cette tendance. Quand un secteur est en baisse, on ne fait pas de développement de capacités. Les investissements ne doivent normalement viser que les remplacements nécessités par la vétusté ou des améliorations économiques ou environnementales.

L'objectif fondamental de la politique énergétique est la neutralité carbone en 2050, et c'est le maintien de cet objectif qu'il faut préserver dans un examen critique des mesures prévues. Les aides au niveau de la demande n'appellent pas de remarques particulières, même si leur efficacité mériterait d'être examinée car dans la foule des procédures, il y en a de plus efficaces que d'autres. Les moyens à mettre en œuvre sont nombreux mais d'importance réduite et relèvent d'une discussion budgétaire relativement classique.

Par contre, au niveau de la production, il y a dans la PPE une option fondamentale : le retrait du nucléaire jusqu'à la limite mythique des 50 % (nés dans une campagne électorale) et le développement d'énergies renouvelables. Les sommes sont considérables puisque la PPE, en plus de 95 milliards d'euros déjà engagés, prévoit pour la période 2018-2028 de 30 à 40 milliards d'euros de dépenses supplémentaires. Il faut ajouter les dépenses et pertes liées à la fermeture de centrales nucléaires qui pourraient continuer leur activité. La seule fermeture de Fessenheim représente plusieurs milliards d'euros pour la collectivité. Le problème est que le bénéfice pour le climat

dans une telle substitution est nul. Il est même négatif car les nouveaux investissements sont source de gaz à effet de serre. Les effets de ces programmes sont à long terme et n'apportent sans doute que peu au rebond immédiat de l'activité générale.

Il serait donc raisonnable de réanimer la programmation avec deux idées principales : ne pas fermer ce qui peut fonctionner de façon rentable, et ne pas faire d'investissements qui ne sont pas nécessaires pour assurer l'approvisionnement du réseau et qui n'apportent rien dans le bilan CO₂, car se substituant à une production décarbonée. Pour sortir de la situation actuelle, il faut sans doute une certaine dose de rêve, mais il faut aussi réalisme et rigueur et ne pas confondre objectifs et moyens.

S'ABONNER À LA REVUE



► **Contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités dans le domaine de l'énergie**

► **Partager les meilleures stratégies et politiques pour favoriser la transition vers des systèmes énergétiques plus durables**

Je m'abonne à *La Revue de l'Énergie* pour un an (soit 6 numéros, offre intégrale – papier et numérique) dès réception du bulletin, en ligne sur www.larevuedelenergie.com ou en remplissant ce formulaire :

- tarif France 211 € TTC (TVA : 5,5 %)
 tarif étranger 230 € TTC

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

M. / Mme* Nom* : Prénom* :

Organisation :

Adresse* :

Complément d'adresse :

Code postal* : Ville* : Pays* :

Téléphone :

E-mail* :

- ou Je joins un chèque à l'ordre de La Revue de l'Énergie.
 Je règlerai à réception de la facture.

Date :

Signature :

Bulletin d'abonnement à envoyer à :

La Revue de l'Énergie – 12 rue de Saint-Quentin – 75010 Paris – France

Ou à : abonnement@larevuedelenergie.com

Des tarifs réduits (étudiants, retraités...) existent ; pour en bénéficier, écrire à :
abonnement@larevuedelenergie.com

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Revue de l'Énergie pour la gestion de votre abonnement. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à leur transmission éventuelle en écrivant à la rédaction à : redaction@larevuedelenergie.com